

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-du- RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
D'AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du **mardi 25 mars 2025**
L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq mars
À 09 heures 30

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Président du CCAS.

**Nombre d'administrateurs
en exercice : 17**

Présents : 10

Quorum : 9

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Madame Julie GABRIEL, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Irène DUPLAN, Madame Magali ROUX, Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Martine VERNHES, Madame Catherine CERVONI, Monsieur Jean-Christophe MERLE

ABSENTS :

Monsieur Alain ROUSSET, Madame Eliette MAUTREF, Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Charles BOUVIER, Monsieur Denis GIROMINI, Monsieur Christian JANOT

POUVOIRS :

Monsieur Luc GUERIN donne pouvoir à Madame Catherine CERVONI

N°03_250325

**Objet : Compte Administratif 2024 des
Budgets Annexes du CCAS**

Date de la convocation : 12/03/2025

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Vice-Présidente du CCAS

Madame Julie GABRIEL

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250325-250325_03-DE
Reçu le 27/03/2025
Signé par CN=Julie GABRIEL,serialNum
ber=212823JNF088,givenName
=Julie,SN=GABRIEL,T=Vice-p
résidente,OU=0002 26130041
2.2.5.4.97=#0C0F4E54524652
2D323631333030343132,O=CCA
S AUBAGNE,C=FR
26/03/2025

Délibération n°03_250325 :**Objet : Compte Administratif 2024 des Budgets Annexes du CCAS****Rapporteur :** Monsieur Gérard GAZAY**EXPOSE :**

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, il établit le compte administratif correspondant aux différents budgets annexes.

Le Budget Principal du CCAS est géré en M57 et donc soumis au compte Financier Unique. Aussi, seuls les budgets annexes sont concernés par le compte administratif.

Le compte administratif :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- Présente les résultats comptables de l'exercice ;
- Est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1612-12,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le Budget Primitif 2024, adopté par délibération n° 05-190324 du 19 mars 2024,

VU la Décision Modificative n°1 sur budgets annexes après Budget Primitif 2024 adoptée par délibération n°02-260924 du 26 septembre 2024,

VU la Décision Modificative n°2 sur budgets annexes après Budget Primitif 2024 adoptée par délibération n°02-271124 du 27 novembre 2024,

VU le Compte de Gestion de l'exercice 2024 du Trésorier Principal pour les budgets annexes, validés par la Direction Régionale des Finances Publiques,

VU les résultats dégagés du Compte de Gestion 2023 et repris dans les résultats reportés des comptes administratifs 2024,

VU le Compte Administratif 2024 pour les budgets annexes présenté par le Président du Conseil d'Administration,

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250325-250325_03-DE
Reçu le 27/03/2025
Signé par CN=Julie GABRIEL,serialNum
ber=212823JNF088,givenName
=Julie,SN=GABRIEL,T=Vice-p
résidente,OU=0002 26130041
2.2.5.4.97=#0C0F4E54524652
2D323631333030343132,O=CCA
S AUBAGNE,C=FR
26/03/2025

CONSIDÉRANT l'obligation de transmission du compte de gestion par le Comptable Public de la collectivité et celle faite aux communes et établissements publics locaux d'arrêter les comptes avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, prévue par l'article L1612-12 précité ;

CONSIDÉRANT que les résultats de l'exercice du compte administratif et du compte de gestion 2024 sont identiques ;

CONSIDÉRANT que M. le Président du CCAS n'a pris part ni aux débats, ni au vote de la présente délibération ;

DÉCIDE:

ARTICLE UNIQUE : D'APPROUVER le Compte Administratif 2024 des budgets annexes du CCAS, faisant apparaître les résultats suivants :

BUDGET ANNEXE DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE (02201)

2024		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Reports de l'exercice N-1	Résultat de clôture à reporter
Réalizations	Fonctionnement	1.183.727,65 €	1.128.527,31 €	55.200,34 €	9.060,34 €	64.260,68 €
	Investissement	39.410,85 €	64.675,88 €	-25.265,03 €	36.725,87 €	11.460,84 €
Restes à réaliser à reporter en N+1	Total des RAR à reporter en N+1	0	0			

BUDGET ANNEXE DES AIDES A DOMICILE (02202)

2024		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Reports de l'exercice N-1	Résultat de clôture à reporter
Réalizations	Fonctionnement	1.708.887,70 €	1.673.568,56 €	35.319,14 €	55.112,05 €	90.431,19 €
	Investissement	11.034,70 €	13.595,05 €	-2.560,35 €	13.586,00 €	11.025,65 €
Restes à réaliser à reporter en N+1	Total des RAR à reporter en N+1	0	0			

BUDGET ANNEXE DES SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (02203)

2024		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Reports de l'exercice N-1	Résultat de clôture à reporter
Réalizations	Fonctionnement	882.846,73 €	843.073,83 €	39.772,90 €	107.270,25 €	147.043,15 €
	Investissement	26.423,43 €	10.047,43 €	16.376,00 €	6.863,62 €	23.239,62 €
Restes à réaliser à reporter en N+1	Total des RAR à reporter en N+1	0	0			

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250325-250325_03-DE
Reçu le 27/03/2025
Signé par CN=Julie GABRIEL,serialNum
ber=212823JNF088,givenName
=Julie,SN=GABRIEL,T=Vice-p
résidente,OU=0002 26130041
2.2.5.4.97=#0C0F4E54524652
2D323631333030343132,O=CCA
S AUBAGNE,C=FR
26/03/2025

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250325-250325_03-DE
Reçu le 27/03/2025
Signé par CN=Julie GABRIEL,serialNum
ber=212823JNF088,givenName
=Julie,SN=GABRIEL,T=Vice-p
résidente,OU=0002 26130041
2.2.5.4.97=#0C0F4E54524652
2D323631333030343132,O=CCA
S AUBAGNE,C=FR
26/03/2025